Liste d'aptitude d'accès au corps des ADAENES

Accès au corps des SASU par concours ou examen professionnel :	10 points
Accès au grade de SASU classe exceptionnelle par examen prof :	8 points
 Admissibilité à concours de cat A dans les 5 ans précédents et / ou exercice pendant au moins 3 ans des fonctions de gestionnaire, chef de bureau ouvrant droit à la NBI, 	8 points 20 points
adjoint de l'intendant) :	28 pts maxi
Ancienneté dans l'Education Nationale :	1 point/an
Ancienneté générale des services :	0,5 point/ an
Ancienneté de corps :	1 point/ an

Les candidats doivent s'engager à être mobiles fonctionnellement et géographiquement sur poste de gestionnaire, chef de bureau...

Même si les candidats sont initialement classés en fonction de ce barème; , les propositions sont faites en respectant un certain équilibre entre les structures (EPLE, SUP, Services déconcentrés), en mettant en adéquation les qualités et les parcours des agents en fonction des postes disponibles.